



page 2

### FAITS MARQUANTS



Exposition Clotilde Gramond / Prix jeunes créateurs

page 6

### LA VIE DANS LA VILLE



Aménagement du centre ville

page 13

### PORTRAIT



François Gelé,  
président de Gelé  
Concept Convergence

## Maison de la Petite Enfance

### Ouverture au Printemps

Une structure multi-accueils pour les tout petits, afin de répondre aux besoins diversifiés des parents... [p.5](#)



## Création Bourse des jeunes créateurs Exposition Clotilde Gramond "Compositions"

Du 6 janvier au 28 février

C'est avec bonheur que la mairie de Cesson a accueilli Clotilde Gramond pour une exposition dans la Galerie Guy-Michel Boix. Marie-Annick Fayat, maire-adjointe chargée de la Culture a tenu à saluer le talent et l'originalité de cette jeune Cessonnaise, étudiante en communication visuelle. Lors du vernissage, **Monsieur le Maire Olivier Chaplet a annoncé la création d'une bourse des jeunes créateurs** ; une aide financière pour des projets novateurs. Clotilde Gramond sera la première à en bénéficier.

# les faits marquants



## Un grand merci aux bénévoles du Téléthon

13 janvier

**La municipalité a souhaité remercier les bénévoles** (élus, personnel communal et intercommunal, citoyens, associations, commerçants...) pour leur implication et leur énergie dans l'organisation du Téléthon 2010. Chacun, à sa manière, a su donner de son temps et permettre à l'A.F.M. de récolter 8 163,80 €. Cesson a eu raison d'y croire ! Rendez-vous pris pour la fin d'année.



## Cérémonie de la Citoyenneté

5 mars

Soucieux de développer la participation à la vie citoyenne locale et de redonner du sens et de la valeur à l'acquisition des droits civiques, **Olivier Chaplet, Maire de Cesson a convié 113 jeunes de 18 ans**, inscrits d'office sur les listes électorales à une **cérémonie de remise de leurs cartes électorales** dans le hall de l'Hôtel de ville.



## Plume d'Or Un livre, une commune

22 janvier

**La Plume d'Or a été décernée à Olivier Bass pour son premier roman "La musique des Kerguelen"**. Ce prix créé par l'activité, "Un livre, une commune" de la Maison des Loisirs et de la Culture, lui a été remis des mains de la lauréate 2009, Elsa Chabrol. Olivier Bass, originaire de Marseille, est lieutenant de la marine marchande et navigue pour son travail. *"Cette excursion en terres australes, aussi courte fût-elle, a eu la faculté de me poursuivre bien au-delà du voyage, et d'alimenter mes rêves des années durant. On n'oublie pas les Kerguelen. On ne revient pas indemne d'un voyage aux Kerguelen"*. A découvrir absolument.



## Bienvenue aux nouveaux Cessonais

5 février

Depuis plusieurs années, le SAN de Sénart et la commune organisent une cérémonie en l'honneur des nouveaux habitants. L'occasion d'aider les nouveaux arrivants à s'intégrer dans leur environnement **"Un moment d'échange où s'installe une relation de proximité entre le maire, les élus, les chefs de service et les citoyens"** se réjouit **Olivier Chaplet, maire de Cesson** qui a tenu à remercier les familles présentes. Et à en croire le livre d'or et le témoignage des invités, cette matinée d'accueil a été particulièrement appréciée.



## Le conseil municipal du 4 mars dernier a vu la commune adopter son budget.

Le vote d'un budget est un élément fondateur de la politique que nous menons dans le cadre du mandat que vous nous avez confié. Néanmoins, les projets que nous développerons cette année et jusqu'en 2014 sont directement impactés par les décisions prises ces deux dernières années.

## La plus significative en termes d'impact budgétaire est la Maison de la Petite Enfance.

**Celle-ci ouvrira au Printemps 2011** et répondra à un réel besoin des Cessonnois pour la garde de leurs enfants. Les solutions retenues par l'équipe que vous avez élue en juin dernier auront une incidence budgétaire certaine, mais sans commune mesure avec les solutions envisagées en 2010. Aussi nous pouvons nous interroger sur les actions entreprises par les élus d'opposition pour contester cette ouverture.

Faute de solution réellement viable, et après deux ans d'atermoiement **au sujet de l'école Jules Verne, nous revenons aujourd'hui à la solution originelle d'une école en dur et de classes modulaires** installées pour répondre à la hausse temporaire d'effectifs liée à l'urbanisation de la Plaine du Moulin à Vent. Cet ensemble de bâtiment hébergera également et principalement l'accueil de loisirs, relégué pour l'heure dans les locaux de la maison de la petite enfance, faute là encore d'une autre solution pérenne.

La montée en puissance, que nous souhaitons rapide, à 80 berceaux de la maison de la petite enfance, nous oblige à créer rapidement une structure d'accueil de loisirs compatible avec les nombreuses demandes des habitants de la Plaine de Moulin à Vent.

**Nous entendons les inquiétudes légitimes des parents d'élèves** des autres groupes scolaires et nous serons à leurs côtés pour maintenir le nombre de classes ouvertes dans nos écoles. Nous userons de tous nos moyens pour maintenir les effectifs.

## J'ai remis le 5 mars dernier leur carte d'électeur aux jeunes Cessonnois en âge de voter.

Cet instant, pour eux et pour la commune est un moment important de leur vie de citoyen.

**Je les invite, comme tous les autres électeurs à participer aux scrutins des élections cantonales des 20 et 27 mars prochains.**

Le département est un partenaire essentiel des communes au travers, entre autres, de ses compétences que sont l'aide au développement des offres d'accueil de la petite enfance, les différentes aides pour les personnes âgées, la rénovation, l'entretien et l'équipement des collèges, l'aide à l'entretien et à la construction d'équipements sportifs. Il est donc essentiel que chacun fasse entendre sa voix lors de ces élections cantonales.

**Olivier Chaplet,  
Maire de Cesson**

## Permanence des élus

Vous souhaitez rencontrer les maires-adjoints, une permanence vous est proposée le samedi de 9h30 à 12h en Mairie de Cesson.

## Bienvenue à Cesson

(pour une installation du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2011)

Vous venez de vous installer à Cesson ou vous y emménagez bientôt. Vous pouvez vous faire connaître en remplissant et retournant le bulletin ci-dessous en Mairie ou en téléphonant au 01 64 10 51 04.

Mme  Mlle  M.

.....

Adresse .....

.....

.....

E-mail .....

Arrivé(e) dans la commune le :

.....

Nombre d'adultes .....

Nombre d'enfants .....

*(Merci de remplir toutes les lignes)*

Une matinée d'accueil des nouveaux habitants vous sera proposée début 2012, en Mairie. Au cours de cette matinée, vous pourrez rencontrer les élus, les services municipaux, découvrir votre commune et le territoire de Sénart, recevoir vos cadeaux de bienvenue et partager le verre de l'amitié.

**cession** infos

Directeur de publication : Olivier Chaplet

Comité de rédaction : I. Prévot, J-L Duval, M-A Fayat, J. Heestermans, L. Meister, J-M Belhomme, S. Chilloux, F. Réalini

Rédaction / Photos : Mairie de Cesson

Conception / Réalisation : Mairie de Cesson

Distribution : Mairie de Cesson

Impression : Desbouis Gresil

Imprimeur 91230 Montgeron - 01 69 83 44 66

Imprimé sur papier PEFC 10-31-1444 à 3 800 exemplaires

Dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 2011





## Cesson: un budget maîtrisé

**Vendredi 4 mars votre conseil municipal a voté le budget primitif de notre ville pour l'exercice 2011. Une priorité pour les élus, modérer l'évolution des impôts communaux.**

**Compte tenu du contexte financier local, la tâche a été difficile et chaque dépense a été étudiée à l'euro près.**

**Il aura fallu effectuer des arbitrages car la dette actuelle de notre ville est trop importante et le budget n'est pas extensible.**

**"Aujourd'hui vos élus vous présentent le fruit de plusieurs mois de travail: un budget sincère, responsable et maîtrisé au service de tous les Cessonnais" Jean-Louis Duval, maire adjoint délégué aux finances, nous en explique les fondements.**

### Les clés pour comprendre

Toutes sections confondues, investissement et fonctionnement, **le budget total 2011 pour les Cessonnais est de 15 839 433 €**, repartis ainsi:

- **Section fonctionnement**  
10 275 788 €
- **Section investissement**  
5 563 645 €

### Une imposition locale stabilisée

**Les élus assument la volonté de ne pas augmenter les impôts communaux** malgré des besoins accrus liés au développement de l'urbanisation et des services. Ceci a été possible grâce à une maîtrise des charges. La Ville a resserré et rationalisé ses dépenses, diminuant certains coûts et en restructurant ses services. **Par ailleurs, un transfert d'une partie des charges des ordures ménagères** permet une économie de charges pour notre ville de 206 000 €.

Cette économie permet d'équilibrer le budget sur la base du maintien des taux votés par la commune en 2010.

- **Taxe d'habitation : 13,99 %**
- **Foncier bâti : 30,94 %**
- **Foncier non bâti : 41,47 %**

Malheureusement, ceci **se traduira par une augmentation du taux de la taxe sur les ordures ménagères** de votre avis d'imposition sur les taxes foncières.

L'ensemble des "charges communales" et "taxe ordures ménagères" devrait augmenter d'environ 4 % hors inflation (évolution des bases). *"Au moment où nous avons approuvé ce budget les bases ne nous ont pas été officiellement signifiées par le trésor public, aussi il faudra attendre un prochain conseil municipal pour voter les taux communaux".*

### Améliorer la santé financière de Cesson

Le volume des investissements en 2011 est égal à celui de 2010.

**La dette de notre ville a été doublée en l'espace de deux ans malgré l'utilisation en 2008 et 2009 d'importantes réserves.**

Aujourd'hui ceci représente une charge importante, puisqu'en 2011, l'annuité de la dette est de 888 000 euros, soit :

- **Intérêts d'emprunt : 380 000 €**
- **Remboursement de capital : 508 000 €**

**Arrêter l'évolution de l'endettement est une des priorités des élus.** Ceci nécessite d'une part de couvrir l'annuité de la dette, mais aussi de dégager des marges de manœuvre pour participer au financement de **nouveaux investissements** comme la construction d'un accueil de loisirs proche de l'école Jules Verne et des classes au fur et à mesure de la croissance de la population sur la Plaine du Moulin à Vent.

Afin de continuer à investir, la ville a mobilisé 305 000 €, qui seront

prélevés de la section de fonctionnement pour les transférer dans la section d'investissement.

Les nouveaux enjeux liés au développement de l'urbanisation conduisent à une augmentation de la section de fonctionnement de 7,66%.

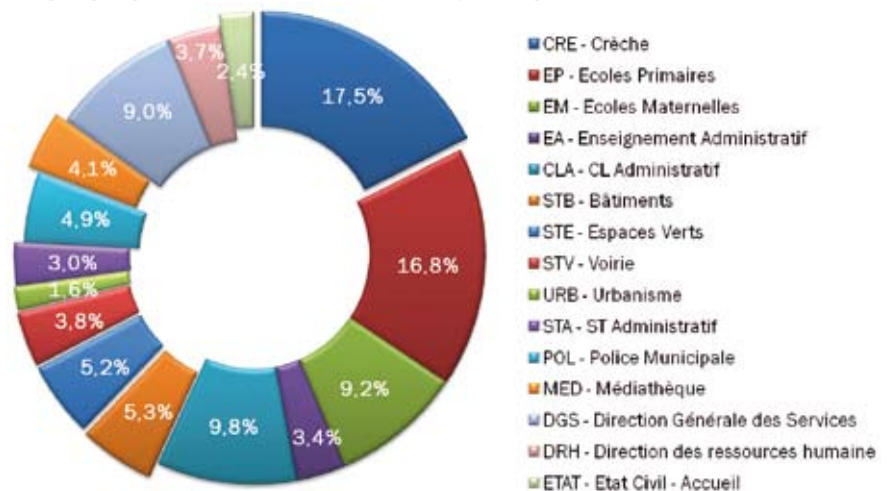
Cette augmentation est raisonnable au vu des attentes en services dispensés aux habitants. **Les élus ont retenu trois axes principaux** pour cette section de fonctionnement :

- La prise en charge de la **gestion de nouveaux espaces verts** liés à l'élargissement du périmètre d'action communal, ainsi qu'un **effort d'amélioration des espaces existants.**
- **L'ouverture de la Maison de la Petite Enfance** pour accueillir progressivement jusqu'à 80 enfants.
- **L'amélioration du patrimoine communal** plus particulièrement l'entretien des bâtiments, de la voirie et de l'éclairage public.

### Les élus attentifs à nos associations

**Toutes les associations porteuses d'un projet finalisé et ayant déposé un dossier complet dans les délais ont reçu des subventions.** Dans ce contexte de recherche d'économies, les subventions aux associations ont été globalement reconduites.

\* Graphique présentant le détail des charges de personnel



## Ouverture de la Maison de la Petite Enfance au printemps

**En janvier 2008, on annonçait dans nos colonnes l'implantation sur la Plaine du Moulin à Vent d'une structure multi-accueil pour les tout petits, à proximité du groupe scolaire Jules Verne.**

**Ce projet repris par la nouvelle municipalité ouvrira ses portes au printemps.**

Dans quelques semaines, les premiers gazouillis retentiront dans cet immense bâtiment ; 1700 m<sup>2</sup> répartis en six unités de vie seront à la disposition des enfants.

Il en aura fallu de l'énergie et des idées pour trouver les solutions les meilleures à son ouverture et à son fonctionnement.

### Un fonctionnement associatif

Deux associations auront en charge la gestion de cette structure.

Une crèche parentale "Les P'tites Pousses", association loi 1901, accueillera une douzaine d'enfants de 6 mois à 3 ans et intégrera deux unités de vie. Les parents investis dans ce projet auront un rôle actif dans l'association et dans l'accueil de ces enfants.

Une crèche inter-entreprises "Les Pitchouns" (association loi 1901), occupera deux, puis quatre unités de vie. Cette association regroupe des partenaires institutionnels, des entreprises, le SASIE (Service d'Action Social Inter Entreprises), et bien entendu la ville de Cesson, cofondatrice avec le SASIE de cette association.

### Gestion associative

*"Financièrement notre capacité à gérer une telle maison n'aurait pas été possible. C'est pourquoi, nous avons voulu confier à un tiers extérieur, dans un concept associatif, la gestion de cette crèche.*

*Un niveau d'économie important*

*qui nous permettra de réduire d'1/3 la part communale en fonctionnement évalué à 900 000 €/an"* précise Jean-Louis Duval, maire-adjoint aux finances, chargé de ce projet.

Chaque année, la ville réservera des places auprès des "Pitchouns", une trentaine cette année, le reste sera complété par les réservations des entreprises locales, des partenaires institutionnels où d'autres collectivités. Une solution qui permet d'alléger encore la facture.

### Un accueil de loisirs et un réseau d'assistantes maternelles

Deux unités de vie accueilleront dès le printemps, de façon temporaire, un accueil de loisirs.

Ce dernier sera à l'automne transféré dans des modulaires à proximité de l'école Jules Verne.

Un Relais d'assistantes maternelles (RAM) trouvera également sa place au début de l'année prochaine. Ce lieu d'information, créé à l'initiative des caisses d'allocations familiales et subventionné par elles, a pour objectif d'organiser et d'améliorer l'accueil des enfants au domicile des assistantes maternelles indépendantes. Véritable lieu de rencontre, cet espace facilitera les échanges d'informations entre les parents et les "nounous".

*"Nous avons souhaité que ce lieu, entièrement dédié à la petite enfance, puisse répondre aux besoins diversifiés des parents, et vivre de*



Vue extérieure de la Maison de la Petite Enfance (MPE)

*ses interactions, que ce soit entre l'équipe pédagogique, les parents, les assistantes maternelles, et les enfants, avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap"* souligne Stéphanie Chilloux, maire-adjointe au social et à l'inter-générationnel.

22 mois de travaux auront été nécessaires pour effectuer cette structure. La Maison de la Petite Enfance d'un coût total de 3.4 millions d'euros, sera subventionnée à hauteur de 1.4 millions d'euros par le Conseil général de Seine et Marne et la Caisse d'allocations familiales.

Jean-Louis Duval et Stéphanie Chilloux se réjouissent de la politique volontariste de la municipalité qui a permis cette ouverture avec l'objectif d'offrir à terme, 80 places de crèche et de répondre ainsi aux besoins d'accueil des jeunes enfants.

Cette nouvelle structure vient compléter les équipements collectifs déjà implantés sur Cesson, telles que la crèche familiale de Cesson la Forêt et la halte-garderie, La Jardinerie.

*"Il est essentiel que les équipements soient désormais pensés dans un concept de globalité, afin de contribuer à la qualité de l'accueil des jeunes enfants, en permettant le décloisonnement des structures. La Maison de la Petite Enfance est à cette image, un lieu de repérage sur tout ce qui se fait en matière de petite enfance sur la commune"* conclut Jean-Louis Duval.

## Compte administratif 2010

**Le 4 mars, le Conseil Municipal a voté le compte administratif 2010 ; la synthèse de l'exécution budgétaire. Il a permis de dégager des résultats de fonctionnement de 590 552.10 euros, d'investissement de 272 532.84 euros, et ainsi de reconstituer dès à présent une partie des réserves nécessaires au bon fonctionnement financier de la commune.**

		Dépenses	Recettes
Réalisation de l'exercice	Section de fonctionnement Section d'investissement	A 9 354 019.10 B 3 806 484.78 +	G 9 746 543.94 H 4 261 679.86 +
Report de l'exercice 2009	Section de fonctionnement Section d'investissement	C D 182 662.24 =	I 198 027.26 J =
<b>Total des réalisations</b>		<b>13 343 166.122</b> = A+B+C+D	<b>14 206 251.06</b> = G+H+I+J
Reste à réaliser à reporter en 2011	Section de fonctionnement Section d'investissement	E F 1 237 580.11	K L 1 029 174.00
Résultat cumulé	Section de fonctionnement Section d'investissement	9 354 019.10 = A+C+D 5 226 727.13 = B+D+F	9 944 571.20 = G+H 5 290 853.86 = H+K+L
<b>Total cumulé</b>		<b>14 580 746.23</b> = A+B+C+D+E+F	<b>15 235 425.06</b> = G+H+I+J+K+L

## Aménagement du centre ville, de l'étude aux concertations

Le projet d'aménagement du centre ville de Cesson est une des priorités de la nouvelle équipe municipale. D'importantes réserves foncières situées principalement entre le quartier du Clos Verneau et l'avenue Charles Monier font l'objet de pressions de plus en plus fortes. Les élus étudient un aménagement global de ces terrains.

### Un périmètre d'études

Le centre bourg de Cesson, principalement composé d'habitats individuels, présente un potentiel de développement lié à la présence de terrains faiblement bâtis ou dont la mutabilité peut être envisagée à court ou moyen terme.

"La commune souhaite au mieux maîtriser ce potentiel, de manière à préserver le cadre de vie exceptionnel qui fait la réputation de Cesson" explique Jean-Michel Belhomme, maire-adjoint délégué à l'urbanisme. Malgré les actions engagées par la précédente municipalité, les nouveaux élus, dès juillet 2010, ont souhaité entrer dans une nouvelle phase beaucoup plus opérationnelle.

Le point central est l'étude **d'un projet d'aménagement du centre ville qui**

**justifiera la mise en place d'une véritable politique foncière.**

Le premier acte de ce projet porte sur l'instauration d'un périmètre d'étude (plan ci-dessous) ouvrant la possibilité de différer les projets de constructions susceptibles de compromettre ou de rendre plus onéreuse la réalisation d'aménagements d'intérêts publics.

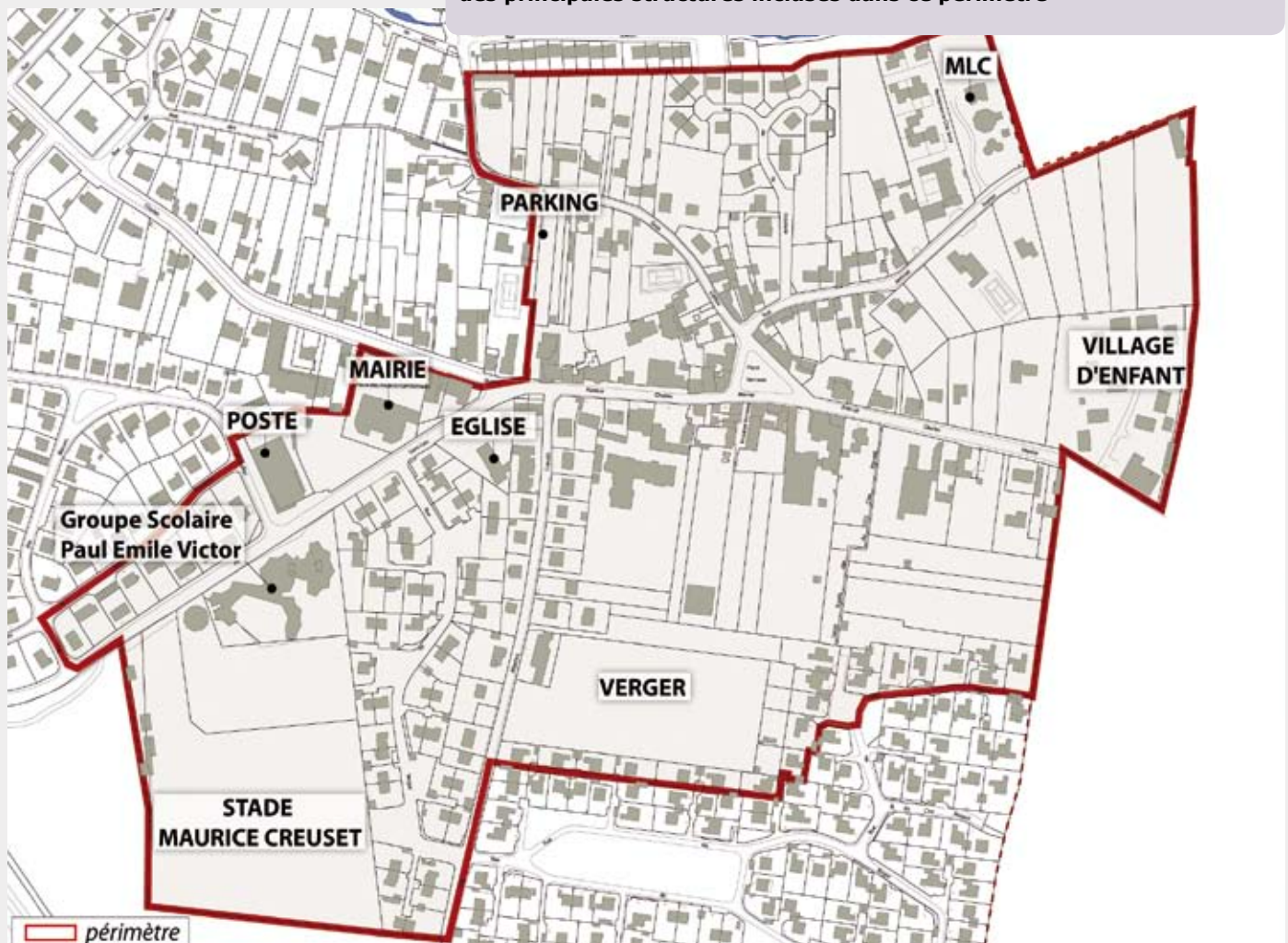
Ce périmètre délibéré au dernier conseil municipal du 14 février, est délimité au Nord par le Rû du Batory, au Sud par le Verger et le stade Maurice Creuset, à l'Est par la limite communale avec Vert Saint Denis et à l'Ouest par le parking du Gros Caillou, la Mairie et la Poste.

### Les enjeux

Les enjeux sont multiples et vont bien au-delà des prescriptions formulées par l'établissement public foncier d'Ile de France (EPFIF).

"Il est nécessaire aujourd'hui d'étudier **un véritable projet de renouvellement urbain et précisément sur ce périmètre d'étude avec l'objectif de revitaliser ce dernier par la création de nouveaux logements, de commerces et de services** ; l'occasion aussi pour la municipalité de protéger le patrimoine paysager" précise Jean-Michel Belhomme.

Plan sur le périmètre d'études instauré en centre ville, avec visualisation des principales structures incluses dans ce périmètre



## Une concertation approfondie, une étude de faisabilité

Le périmètre est assez large et couvre les propriétés voisines des terrains pouvant présenter un intérêt pour l'étude du projet urbain.

Ceci a été fait **dans un souci d'associer les habitants se trouvant directement concernés.**

La concertation débordera largement le cadre de ce périmètre et tous les Cessonnais seront amenés à participer à l'élaboration de ce projet.

**Au cours du second trimestre, cette concertation sera lancée.**

*"Les objectifs de la commune ne sont pas de défigurer le cœur de Cesson mais bien de maintenir le caractère qui lui est propre"* souligne Jean-Michel Belhomme.

Ces réflexions devraient conduire la municipalité à une étude de faisabilité qui assure la pertinence des projets au regard des attentes collectives et particulières. Cette étude devra prendre en compte les questions multiples comme le coût du foncier, les constructibilités, les réglementations, l'aménagement des espaces publics, le stationnement, les réseaux et les éléments de programmation d'équipements publics ou privés.

## Les partenaires

Ce projet ne peut aboutir sans l'aide de plusieurs partenaires : l'EPFIF auquel la commune est liée par une convention depuis novembre 2009 et qui assure le portage foncier des opérations, l'Établissement Public d'Aménagement de Sénart (EPA), partenaire privilégié sur le territoire de Sénart et le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) 77.

D'autres partenaires seront associés en amont et lors de cette étude : le Syndicat d'Agglomération Nouvelle (SAN) de Sénart sur les questions de réseaux de transports, liaisons douces et l'assainissement ; la commune de Vert Saint Denis ; un bureau d'études sur les problématiques de déplacements dans le cadre de la poursuite du Plan Communal de Circulation ; le Syndicat Intercommunal des Sports (SIS) concernant le devenir du stade Maurice Creuset ; le Syndicat Intercommunal de la Culture (SIC) et la Maison des Loisirs et de la Culture (MLC) sur l'éventualité de nouveaux locaux associatifs.

## L'Établissement Public Foncier, un relais financier

**En 2009, la commune signait avec l'Établissement Public Foncier d'Ile de France (EPF-IF) une convention concernant la maîtrise foncière de la ville.**

Véritable outil au service de la commune, l'EPF peut acheter des propriétés à la demande de la commune et en assurer le portage foncier pendant deux ans en attendant qu'un projet de construction se réalise.

*"Ainsi l'EPF-IF permet de mobiliser des terrains sans avoir à emprunter"* explique Jean-Michel Belhomme, maire-adjoint chargé de l'urbanisme. Cet avantage qui n'est que temporaire est assorti de contre parties qui engagent la commune : sur les terrains acquis par l'établissement

public, la construction de 60 logements à l'hectare et 50 % de logement locatif social. La commune s'est par ailleurs engagée à mettre en place une programmation sur un projet urbain.

*"La municipalité souhaite conserver l'EPF-IF comme partenaire dans le cadre du projet de centre ville.*

*Elle souhaite toutefois cibler les demandes d'intervention de l'établissement public foncier sur les terrains les plus stratégiques du centre ville"* précise Jean-Michel Belhomme.

## Accessibilité de la ville

**Cesson s'attache à porter, dans ses initiatives, un regard citoyen sur la mobilité et l'autonomie des personnes handicapées.**

**Urbanisme, équipements municipaux, événements festifs, outils de communication, c'est au quotidien, au travers d'actions concrètes que nous voulons permettre à tous de vivre et s'épanouir à Cesson.**

## Une commission communale pour l'accessibilité

Depuis 2005, dans le cadre de la loi sur l'accessibilité, une commission constituée d'associations, d'élus et de techniciens, s'est réunie afin d'élaborer un diagnostic sur l'accessibilité dans la commune et de proposer des solutions.

L'objectif est de prendre une part active dans la réhabilitation et la conception de l'aménagement de la ville et de ses équipements, afin de faciliter au quotidien la vie des usagers qui ont un handicap permanent ou temporaire.

La tâche est importante...

**La Ville a effectivement entrepris un diagnostic approfondi sur l'accessibilité des voiries et des espaces publics** et a lancé une étude sur les établissements municipaux recevant du public. Lors du conseil municipal du 4 février, François Réalini, maire adjoint, membre de la commission a présenté un exposé du **diagnostic et des travaux de la commission d'accessibilité de 2007 à 2010.** L'essentiel de cet exposé est disponible sur le site de la ville [www.ville-cesson.fr](http://www.ville-cesson.fr)

## Accessibilité numérique et communication

En 2006, **le site de la Ville de Cesson** avait déjà été conçu dans le souci de rendre l'information accessible à tous les utilisateurs ainsi qu'à ceux présentant un handicap. **Il répond donc aux recommandations internationales** éditées par le W3C/WAI pour la création de contenus sur le Web. Cette accessibilité répond à la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 sur l'accessibilité numérique.

Au-delà de cette obligation légale, **la Ville de Cesson réfléchit sur la mise en place d'une version sonore des publications municipales en ligne et de l'envoi gratuit sur demande d'une version en braille.** Pour les élus, c'est une manière de compléter et d'étendre leur action en faveur des conditions d'accueil et d'accès à l'information des personnes handicapées.

**Sur proposition de la commission d'accessibilité, ce numéro du Cesson Infos présente différents niveaux de lecture** permettant une lecture plus aisée pour les personnes touchées par certains handicaps visuels.

## Des agents au service de nos espaces verts

### Un fleurissement durable et désirable !

Quoi de plus beau et de plus plaisant que ces touches de couleurs qui nous surprennent çà et là dans nos déplacements. Écologique et intégrant les enjeux du développement durable, la très grande majeure partie du fleurissement proposé cette année respecte l'équilibre naturel pour s'intégrer au mieux à notre paysage local. Cette palette végétale se compose d'arbustes à fleurs, de plantes rustiques vivaces, de rosiers, de graminées et de bulbes d'été comme d'hiver. Toutes ces plantes pérennes, resteront en place d'une année sur l'autre ce qui limitera l'entretien et les coûts. Adaptées aux sols et au climat de notre région, elles ont été choisies afin de ne pas utiliser de produits phytosanitaires. Un paillage déposé à leurs pieds, limitera adventices et apport d'eau. La place du monument aux morts fera exception, son fleurissement de prestige, sera mixte incluant plantes annuelles et biennuelles. Notre équipe de jardiniers a ainsi agencé 500 m<sup>2</sup> répartis dans le cœur de la commune et nous ambitionnons pour l'année prochaine un doublement de ces parterres fleuris "durables et raisonnés" sur l'ensemble du territoire. Les quelques soixante variétés qui ornent ces massifs sont renseignées sur le site de la Mairie.

### Reboisement à Cesson la Forêt

Ancien noyau forestier d'une forêt partiellement défrichée pour laisser place à l'habitat, le massif sylvoicole du quartier de Cesson la Forêt présente aujourd'hui des traumatismes engendrés par l'urbanisation, les coupes, les élagages successifs et les pollutions de toutes natures.

Certains arbres sont sénescents, d'autres montrent des symptômes inquiétants.

2011 sera le début d'un programme de reboisement afin d'assurer au mieux la pérennité de cet environnement unique. Trois chênes pédonculés (*quercus pedunculata*) ont été plantés, deux entre les lacs des Châtaigniers et des Ormes à proximité de deux chênes dont les houp-piers sont dépérissants et un dans un espace suffisamment dégagé à proximité de la salle de la forêt.

*"J'envisage en 2012 la plantation d'une dizaine de sujets, chênes et autres variétés indigènes. Ce sera également la 1<sup>ère</sup> étape d'un diagnostic sanitaire et d'un inventaire sur le parc arboricole de ce secteur afin de répertorier, quantifier et évaluer la santé de ce patrimoine. Le massif forestier originel est devenu une foresterie urbaine qu'il faut observer avec beaucoup d'attention afin de suivre son évolution"* précise François Réalini, adjoint au maire délégué aux espaces verts.

### Gestion raisonnée des espaces verts

*"Durant ces derniers mois, nous avons souvent souligné dans nos différentes interventions, que nous concilierions équilibre et gestion raisonnée dans l'entretien de nos espaces verts. Ces deux conditions ont été la base de travail pour l'équipe qui a travaillé sur ce projet.*

*Nos réflexions ont abouti à l'adoption de plusieurs types de gestions, quatre pour la tonte, avec une prépondérance pour la gestion intensive, deux pour le fleurissement et deux pour la préservation des sous-bois. Ces différentes gestions ont été déterminées selon le lieu géographique, la fréquentation et*

*la nécessité écologique. La carte représentative proposée n'est pas figée, nous resterons attentifs sur les résultats obtenus et, s'il y a besoin, des modifications pourront être apportées l'année suivante".*

### 2011 une année test

Environ 90% des espaces verts de la Plaine du Moulin à Vent sont remis en gestion à la commune cette année. La rue de la Plaine, à l'est, et le merlon ouest, restent encore sous le contrôle de l'EPA.

D'autre part, une partie des espaces verts est reprise par le SAN de Sénart dans le cadre de sa délégation de gestion des parcs d'activités économiques.

Renforcée de 3 jardiniers et d'un responsable, l'équipe communale composée de 8 personnes, entretiendra quelques 200 352 m<sup>2</sup> de pelouses et prairies : le Jardin Sous le Vent, Cesson la Forêt, Saint Leu, le Bourg pour moitié, et le bassin sec au nord-ouest. S'ajoute à cette charge 282 662 m<sup>2</sup> de préservation des espaces boisés.

Quant aux prestataires privés, leur périmètre de travail est à hauteur de 266 855 m<sup>2</sup> de tonte et de désherbage. (Le Bourg pour moitié et le reste de la Plaine du Moulin à Vent). La taille des haies sur Cesson la Forêt est partagée entre la commune et un des prestataires.

*"C'est donc une tâche importante qui attend les uns et les autres, cela ne sera pas facile et il y aura vraisemblablement quelques loupés.*

*Je crois en la compétence de nos jardiniers, et réitère ma confiance en leur responsable afin de coordonner conjointement l'ensemble de ces travaux sur ces 75 hectares de verdure".* conclut François Réalini.

## Plan de Prévention des Risques Technologiques de Kuehne+Nagel

Le Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) délimite, autour des installations à haut risque, un périmètre d'exposition au risque, et a pour objet de limiter les effets d'accidents susceptibles de survenir dans ces installations. Un projet de PPRT a été soumis au Comité Local d'Information et de Concertation (CLIC) et aux conseils municipaux de Savigny-le-Temple et Cesson qui ont adopté ce projet de périmètre. Ce dernier définit des contraintes d'urbanisme beaucoup moins importantes que celui présenté précédemment.

En particulier, il n'y a plus aucun impact sur les habitations riveraines et l'acceptation du projet permettra aux riverains de se dégager de l'obligation d'indiquer quelque servitude liée à ce PPRT en cas de cession de leur bien. Toutefois, le conseil municipal maintient sa demande de déclassement de l'installation au niveau Seveso seuil bas. Vous êtes invités à signer la pétition insérée dans le Cesson Infos.

# LA VIE DANS LA VILLE



Deux chênes plantés à côté des lacs à Cesson-la-Forêt

**Légende**

Hydrographie

**Mode de gestion des espaces verts & boisés gérés par la commune**

Fréquence de passage par an : (n)

- (13) Gestion intensive (entretien très régulier)
- (7) Gestion semi intensive (entretien régulier)
- (4) Gestion semi intensive
- (1) Gestion extensive (entretien annuel)
- (4) Gestion extensive (entretien régulier des sentiers/sous bois)
- (1) Gestion extensive (entretien annuel des sous bois)

**Autres espaces verts et boisés non gérés par la commune**

- Propriété privé ou autre domaine public (ex. SAN, SNCF,...)
- Copropriété dont l'entretien est assuré par une entreprise privée

0 500m



## Légende :

Le chiffre accolé aux rectangles colorés, indique le nombre approximatif de passages par an. Cette approximation correspond à une année ni trop pluvieuse ni trop sèche.

À titre d'exemple, 13 interventions équivalent à un passage de tonte quand la hauteur de l'herbe atteint 8 cm, + ou - 1cm, et 7 quand la hauteur atteint 14 cm, + ou -1 cm.

## Colis de Noël : retour gagnant !



Remise du colis de Noël à Monsieur Montfort par Stéphanie Chilloux, maire adjointe déléguée au social et à l'intergénérationnel.

La récente période des fêtes de fin d'année signait le **retour des colis de Noël sur la commune. Une volonté politique en direction de nos anciens, affichée et assumée par l'équipe municipale** : "Cette distribution n'est pas quelque chose de nouveau pour le CCAS, elle s'inscrit dans le respect de nos engage-

ments d'élus : **être à l'écoute des Cessonnaises et des Cessonnais sur un dossier qui leur tient à cœur**", souligne Stéphanie Chilloux maire-adjointe déléguée au Social, à l'Intergénérationnel, à l'Emploi, à la Maison de la Petite Enfance et au Logement.

**L'initiative a d'ailleurs enchanté nos seniors**, à l'image de **Monsieur Yves Montfort, 70 ans**, résidant à Cesson bourg depuis 35 ans : "J'ai été très sensible à la reprise des colis de Noël, (...) j'en suis très content !".

**Monsieur et Madame Neveux, 73 et 78 ans**, habitant près de la gare depuis 2 ans et demi, sont également du même avis : "Nous venons de la Marne, d'une commune où nous recevions des paniers garnis durant les fêtes. Nous étions surpris l'année dernière, qu'il n'y en ait pas dans une ville comme Cesson. Pour nous c'est d'abord symbolique. Peu importe le contenu, c'est le geste qui compte ; de savoir que l'on pense à

nous dans ces moments là".

D'autres seniors Cessonnais interrogés : **Madame Josette Riani (Cesson bourg), Monsieur Marcel Janneot (Cesson-la-Forêt),... sont également unanimes et enthousiastes de cette reprise.**

Parallèlement à cette action, un questionnaire réalisé par le CCAS leur a été soumis, pour mieux les rendre acteurs de la vie locale.

Chacun a pu se prononcer sur ses préférences concernant le contenu du colis.

**Dans un principe de solidarité, pour les personnes ne souhaitant pas en profiter en 2011, il leur a été proposé de l'offrir à l'association caritative de leur choix.**

Une démarche solidaire qui démontre que ce sont avant tout des petits gestes qui touchent notre quotidien. Dégustation programmée de nouveau, pour décembre prochain !

## La Police municipale vous alerte

**Afin de vous prémunir efficacement des agissements de certains délinquants et éviter bien des désagréments, la Police municipale de Cesson vous rappelle quelques règles et conseils pour faire face aux infractions les plus courantes.**

### Vol à la roulotte ou dans les véhicules

Une règle simple : **ne jamais laisser d'objets à l'intérieur du véhicule** de jour comme de nuit, pas de vêtements, de sac, de téléphone ou de GPS. **N'oubliez jamais de fermer votre voiture à clé**, même pour un court instant.

### Vol à la fausse qualité

Il s'agit bien souvent de faux employés EDF, de France télécom, voire même de faux policiers... **Demandez toujours que l'on vous présente une carte professionnelle.**

Éventuellement, faites patienter la personne sans la faire rentrer chez vous et appelez le service concerné (n° de téléphone au dos de vos factures) ou la police municipale au 06 07 05 16 48. **Rappelez-vous qu'EDF, les services des Eaux de Sénart ou France Télécom interviennent toujours après avoir déposé des avis de passage** dans les boîtes aux lettres ou dans les halls d'immeuble.

**De même, aucune prise de rendez-vous n'est effectuée par téléphone, à l'initiative des services.**

Ils ont réussi à vous convaincre et se sont introduits chez vous... Tout d'abord, **refermez toujours la porte d'entrée à clé après avoir fait rentrer votre visiteur – un complice ou un opportuniste pourraient s'introduire alors que vous êtes occupés** avec la personne. Ne les laissez jamais seuls, ni dans la cave, ni dans une pièce, même pour un court instant.

Attention aussi aux démarchages de sociétés privées qui vous contactent par téléphone en se recommandant de la mairie. Ils cherchent le plus souvent à vendre des équipements de maison (adoucisseurs d'eau, fenêtres, isolation...) et s'appuient très souvent sur un organisme officiel.

### Vol avec effraction et autres infractions

**Si vous êtes victime ou témoin d'un vol ou d'une agression**, appelez immédiatement les services de police

### ■ Commissariats

**Moissy-Cramayel : 01 64 13 50 00**

**Savigny-le-Temple : 01 64 19 24 05**

**■ Police municipale : 01 64 41 63 13 ou 06 07 05 16 48**

De votre rapidité dépend souvent la possibilité d'interpeller les malfaiteurs et de retrouver les objets dérobés.

**Donnez le maximum d'informations** : l'objet de votre appel, le lieu précis du délit, la description du (des) délinquant(s), leur nombre, leur tenue vestimentaire, la direction de la fuite et le type de véhicule utilisé (couleur, modèle, immatriculation). Tous ces détails aideront les agents dans leurs recherches.

**En attendant les forces de police, ne touchez à rien** (y compris dans la voiture). Les malfaiteurs laissent souvent des traces et la police scientifique peut alors retrouver des empreintes.

N'oubliez pas que les services de police sont à votre disposition pour assurer votre sécurité.

**Déposer plainte est un droit mais aussi un devoir, qui permet à la police de connaître un fait sanctionné par le code pénal** et de rechercher les auteurs qui seront mis à la disposition de la justice.

## Jumelage mauritanien Des nouvelles de notre commune jumelle Bababé (Mauritanie)

Le mois de janvier nous a apporté deux informations intéressantes qui devraient ravir tous les membres de Cesson Sans Frontières et en particulier ceux de la section Mauritanie.

### Chronique d'un vertige par Safi Ba



Les chameaux  
de la haine

ou chronique d'un vertige

Livre "Les chameaux de la haine" par Safi Ba aux éditions "Ceux du sable"

Madame Safi BA vient de publier son roman "Les Chameaux de la Haine" qui porte sur la période douloureuse d'avril 1989. Des événements majeurs s'étaient alors produits en Mauritanie. **Nos amis de Bababé, comme l'ensemble de la population négro-africaine de ce pays ont du supporter d'énormes souffrances dues à la politique raciale du gouvernement de l'époque.** Celle-ci profitait d'un conflit entre les éleveurs sénégalais et les agriculteurs mauritaniens pour renvoyer vers le Sénégal une bonne partie de ses propres concitoyens noirs, sans distinction.

Safi a vécu de l'intérieur ces longues et graves journées. Elle raconte, à travers des portraits de sa famille, de ses voisins, des gens dans la rue, les peurs, les espoirs, les in-

compréhensions, les réactions, les emportements, les douleurs, les injustices, les violences jamais gratuites, le désespoir. C'est intime, c'est humain et cela renseigne bien sur une période peu connue - il y a déjà plus de 20 ans -.

**Une période qui fut suivie de près à Cesson, par une forte délégation, avec le Maire de l'époque, Monsieur Bendelé, témoin des cérémonies de jumelage entre nos deux communes en 1989.**

Safi BA faisait d'ailleurs partie des personnes de Bababé que nous avons consultées, ici en France, lorsqu'en 1986-1987, on ne faisait qu'envisager un possible jumelage. La médiathèque municipale George Sand de Cesson réfléchit pour organiser en septembre prochain la visite de Safi BA pour une dédicace de son livre. Nous ne manquerons pas de vous en informer.

### L'homme de l'année de Bababé

Un autre événement sympathique a été l'élection, au titre de "l'homme de l'année 2010 de Bababé", d'un membre de Cesson Sans Frontières. **Le jury composé de ressortissants de Bababé, en Mauritanie ou en France et fidèles du site internet "Bababé Koyle" ont désigné Bernard Besse, membre de CSF Mauritanie depuis sa création et récemment nommé Président de la section Mauritanie.** Une désignation toute symbolique, preuve d'un esprit d'ouverture et d'amitié entre nos deux communes.

## Premier roman, faites votre choix

Lancée en 2004, l'activité de la Maison des Loisirs et de la Culture "Un livre, une commune" vous invite à élire le livre de l'année parmi six premiers romans.

Pour cette 7<sup>ème</sup> édition, les quinze membres du comité de lecture vous proposent la liste suivante :

- "Elles vivaient d'espoir" de Claudie Hunzinger chez Grasset
- "Les chagrins" de Judith Perrignon chez Stock
- "Le confident" d'Hélène Gremillon chez Plon
- "Le retour de Jim Lamar" de Lionel Salaun chez Liana Levi
- "Le front russe" de Jean-Claude Lalumière chez Dilettante
- "Opération Cyclope" de Claude d'Abzac Epezy chez Nouveau Monde

Comme chaque année, vous pouvez retrouver tous ces livres chez les commerçants participant à l'opération, les bibliothèques et les mairies de Cesson et Vert Saint Denis.

**Ils sont mis gratuitement à la disposition du public.**

Cette initiative originale permet de réunir un grand nombre de passionnés autour du livre et de la lecture.

**Un vote organisé en juin** désignera le livre qui a retenu le plus de suffrages. "Un livre, une commune" vous propose aussi tout au long de l'année des soirées littéraires au Café Le Sénart ; l'occasion pour tous les lecteurs de rencontrer les auteurs et de partager une même passion. Un premier café littéraire s'est déroulé le 11 mars dernier en présence d'Hugo Boris, lauréat du prix 2006.

## Retour sur images...



Séjour ski, centre de loisirs au Pont du Metty dans les Vosges



Séjour ski, Passerelle 10/13 et Antenne Jeunes à Présolana en Italie

Durant les vacances d'hiver, plus d'une trentaine de jeunes Cessonais ont pu profiter des pistes enneigées des versants vosgiens et italiens.

Au programme : ski alpin, luge, sortie piscine, veillées, soirées diverses,...

**Dès mi-avril, pensez à vous renseigner auprès du service éducation, en mairie, pour les séjours été.**

**Contact : 01 64 10 51 11 / 12.**

## VIE SPORTIVE

### Jeu, set et match...



#### L'ATCV en quelques chiffres

- 19 enfants en mini tennis
- 42 chez les 9-10 ans
- 65 chez les 11-12 ans
- 60 chez les 13-16 ans
- 14 chez les 17-18 ans
- 63 chez les 18-35 ans
- 66 chez les 35-45 ans
- 45 chez les 45-55 ans
- 40 chez les plus de 55 ans

Sur les 221 clubs affiliés en Seine et Marne, l'ATCV arrive au 8<sup>ème</sup>

Le club de tennis de Cesson / Vert Saint Denis (ATCV) peut se réjouir de ce début de saison quand on regarde le fichier des inscriptions. **Près de 500 adhérents ont signé au club soit une augmentation de 40 % en deux ans.**

Satisfaction aussi du nouveau président André Delvallez "Nous sommes heureux de constater, en ce début de saison, avec une augmentation de 100 % des jeunes inscrits au Trophée Perrier, que la jeunesse arrive en force pour apporter du sang neuf dans nos équipes". Cet engouement au tennis, outre les échos médiatiques connus, est peut-être aussi le fruit d'une politique du club axée sur la jeunesse, sur la fidélisation des joueurs, le développement des animations, le renforcement de l'esprit club, et la convivialité.

#### Des stages sportifs adaptés

Depuis 5 ans, comme bon nombre d'associations sportives, l'ATCV organise des **stages sportifs pour les jeunes de 8 à 14 ans.**

**A Pâques, en juillet et en août,** une quarantaine de jeunes s'initient au toucher de balle. Coup droit, revers, volée, smatch, services,... Des techniques qui après quelques jours, n'ont plus de secret pour eux.

Yveline Sparfel, membre du club depuis 1976, éducatrice depuis 1998, assistante monitrice de mini tennis depuis 2009, nous donne son sentiment : "L'organisation de ces stages permet à des jeunes débutants non licenciés de se familiariser avec le tennis. Le matériel et les balles sont fournis par le club et le S.I.S.

Ils peuvent ainsi s'adonner à ce sport sans problème et sans contraintes. Toute la semaine, à raison de **2h par jour, un apprentissage leur est prodigué et le dernier jour, place au match !**" C'est une véritable pépinière au sein du club, "près de 50 % des stagiaires s'inscrivent lors du forum des associations" nous indique, ravie, Yveline.

#### Un encadrement renforcé

Afin d'encadrer les 480 adhérents, l'ATCV a fait appel à **2 enseignants diplômés d'un brevet d'État (BE)**, Éric Barnier et Frédéric Buxeraud **et d'une éducatrice** en la personne d'Yveline Sparfel.

#### Des activités diversifiées

Le club met à la disposition des adhérents une **école de tennis**, des cours collectifs et particuliers, des entraînements, des stages, des compétitions pour les jeunes, les seniors, et plus... Une initiation au tennis par un **accompagnement éducatif** est dispensée avec le collège Jean Vilar et dans les écoles de Cesson et de Vert Saint Denis par une éducatrice du S.I.S, Sandrine Bertacchini.

Une **section handi-tennis** est proposée avec l'Institut Médico-Educatif "Le Reverdi" à Vert Saint Denis.

#### "L'école des femmes"

Une attention particulière est apportée au tennis féminin. Un plan de relance initié par la fédération et l'ATCV vise à déployer toute une pédagogie prenant en compte la dimension psychologique des jeunes filles et jeunes femmes en termes de détection, d'entraînement ou de compétition. **Ce programme "l'école des femmes" sera mis en application dès cette saison avec des mesures incitatives tant pédagogiques que financières.**

Prochaines dates : 2 avril, finale du tournoi interne; du 26 août au 18 septembre, grand tournoi open

**ATCV : 4, avenue de la Zibeline**  
**tél : 01 60 63 71 22**  
**www.atcv.fr**  
**tc/cesson@f.f.t.fr**

### De l'avenir pour nos jeunes escrimeurs



Remises des trophées par Monsieur Jacques Heestermans, maire-adjoint délégué aux sports et président du S.I.S

**Le 30 janvier, le Cercle d'Escrime Sénart Gâtinais (CESG) a organisé une des épreuves du Challenge de l'Avenir.** Ce challenge départemental individuel sur cinq épreuves, permet aux plus jeunes de pratiquer l'escrime en compétition et de récompenser les meilleurs et les plus assidus sur la saison sportive. **L'épreuve est disputée au fleuret, en individuel et intéresse les catégories d'âge des moins de 8 ans aux minimes, garçons et filles.** Les enjeux sont l'obtention de points pour le classement de ce challenge et les titres pour l'épreuve de Cesson / Vert Saint Denis.

**L'ensemble des épreuves a rassemblé 133 participants.**

La participation du S.I.S, des membres bénévoles du CESG et le soutien du Comité Départemental d'Escrime de Seine et Marne ont largement contribué au succès de cette rencontre.

### De l'athlétisme en salle

**L'ASP Sénart Athlétisme s'est délocalisée et a organisé pour la première fois un challenge S.I.S au gymnase Sonia Delaunay.**

131 athlètes issus de cinq clubs différents étaient présents.

**"Nous sommes satisfaits de cette première animation en salle organisée sur les communes de Cesson et Vert Saint Denis.**

Non seulement les enfants, parents et responsables des clubs invités ont passé un moment de détente, mais nous avons aussi mesuré l'importance de ce genre d'événement sportif dans un lieu inhabituel" souligne Lionel Ledent, coordinateur auprès du Syndicat Intercommunal des Sports.

Résultats et statistiques disponibles sur : <http://savigny.athle.free.fr>

## Rencontre avec François Gelé, fondateur de la société Gelé - Concept Convergence

### *Valeurs d'antan et innovations au service de notre santé*

"Manger bouger" est le slogan phare du Programme National Nutrition Santé (PNNS) lancé en janvier 2001. Un message clair : améliorer l'état de santé des français en agissant en amont sur l'un des déterminants majeurs, la nutrition !

Or, si nous sommes acteurs dans le choix de ce que nous mettons dans nos assiettes, nous sommes contraints et forcés de faire confiance en amont, aux **industriels de l'agro-alimentaire**.

L'un d'eux est d'ailleurs installé à Cesson : la société Gelé - Concept Convergence. Son métier : la transformation de farine en produits du quotidien (pain, brioche, pâte à pizza,...), conjuguée au montage de matériel de confection clé en main. Une vraie complémentarité qui apporte "des solutions techniques et technologiques globales, depuis le concept produit jusqu'à son industrialisation" précise **François Gelé, président**.

Avec des clients reconnus comme Harry's, Jacquet, les boulangeries Paul,... **La société Gelé - Concept Convergence a la volonté d'intégrer la nutrition au cœur du développement produit :**

" L'une des clés, est d'adapter les besoins au type de population que vous nourrissez. Le produit ne peut pas être le même si vous vous adressez à un public de scolaires ou à des personnes âgées. Nous essayons d'être force de proposition auprès des entreprises avec lesquelles nous travaillons, et ainsi de les guider pour revenir aux valeurs de notre métier de boulanger, aux basiques de la profession".

**Leur département ingénierie a d'ailleurs développé le principe de pasteurisation par four à micro-ondes**, permettant la mise sur le marché d'un pain de mie sans croute et sans conservateur, **pour un produit fini plus sain**. "Nous l'avons conçu entièrement ; des essais de base jusqu'au prototype. Les industriels sont désormais très attachés à concilier qualité et saveur gustative ;

d'où la nécessité pour nous de développer ce type de process".

**Un retour à des valeurs traditionnelles et à une éthique nutritionnelle, portées par son fondateur François Gelé.**

Au sortir de ses études d'ingénieur, François Gelé ne se destinait pas aux métiers de la boulangerie.

"Mon rêve était de concevoir des automobiles de courses. Après mon service militaire, j'ai commencé chez la société Jacquet, où je me demandais bien ce que j'allais faire dans le pain. Au final, j'y ai trouvé un métier très riche où il est possible d'évoluer rapidement. Puis je suis parti chez SBK, fournisseur de Jacquet, comme représentant en matériel, avant d'être rappelé par Jacquet afin de revamper des sociétés aux Etats-Unis puis en France, pour au final retourner chez SBK et terminer comme directeur général. "

**Un vrai parcours initiatique** dans des domaines aussi variés que la maintenance, les travaux neufs, la technique, le commercial,... qui lui ont permis de lancer son entreprise en 1986. "J'ai d'abord commencé tout seul aidé de ma femme et de mon défunt père. Puis SBK a déposé le bilan, et j'ai repris un de mes anciens collègues, toujours employé ici après plus de 20 ans. **Aujourd'hui la société emploie une vingtaine de salariés**".



François Gelé, président de Gelé / Concept Convergence

**Gelé - Concept Convergence s'est d'ailleurs exportée à l'international**, en participant à la reconstruction d'une usine à **Moscou** en 2007, en développant du conseil en ingénierie dans les DOM / TOM, et en projetant de livrer prochainement une usine clé en main en **Thaïlande**.

**Curieux choix de s'être implanté et de rester à Cesson !**

"Je cherchais un lieu atypique, je ne voulais pas me fixer dans un endroit avec des bureaux traditionnels. Je préférais une zone artisanale plutôt qu'industrielle, permettant grâce au règlement de zones, de **conserver une certaine qualité de vie et donc de travail**. Je suis très sensible à ce que mes collaborateurs aient un cadre professionnel agréable et convivial".

**Un labeur de 25 ans, emprunt d'une vraie éthique "santé"** qui tend à se démocratiser grâce à des hommes innovateurs à l'image de François Gelé, dont il est bon de s'inspirer...



Bureau d'études et façade du bâtiment de la société Gelé - Concept Convergence, située Z.A de Bel Air à Cesson

# TRIBUNE RÉSERVÉE AUX ÉLUS D'OPPOSITION

**En application de l'article 9 de la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité et à la liberté d'expression des élus d'opposition.**

## Groupe "Notre enjeu pour Cesson"

**Budget : En 2011 les efforts seront encore pour les Cessonnais !**

Un budget à la hausse en partie grâce à une augmentation de 3,7 % de la taxe foncière (environ 200 000 euros) et à l'augmentation des tarifs périscolaires (+ 110 000 euros).

Des dépenses de fonctionnement en hausse de plus de 400 000 euros par rapport aux dépenses de 2010.

2,4 millions d'euros pour agrandir le groupe scolaire Jules Verne à l'heure où des fermetures de classes sont prévues à Jacques Prévert pour la rentrée 2011.

Où sont les économies, la bonne gestion ?

Pour plus d'infos et pour une actualité en temps réel, pensez à :

**<http://notreenjeucesson.over-blog.com>**

et **[notreenjeucesson@gmail.com](mailto:notreenjeucesson@gmail.com)**

Pour :

- donner votre avis
- poser vos questions
- prendre rendez-vous

### Nos permanences en mairie

Elles ont changé.

Vous pouvez désormais nous rencontrer chaque 2<sup>ème</sup> samedi du mois de 10h30 à 12h00.



Marika Leduc



Philippe Stévance



Geneviève Delporte

Conseillers municipaux

## Groupe "Agir ensemble pour Cesson"

### Vers une augmentation des impôts !

Après avoir crié au loup en 2010, l'équipe Chaplet a voté un budget 2011 en décalage avec les moyens de notre commune, nécessitant une hausse d'impôts de près de 4 %.

Après l'augmentation des tarifs enfance, les Cessonnais subiront donc une 2<sup>ème</sup> augmentation, à travers la taxe des ordures ménagères.

En effet, la dépense de 206 000 € transférée au SICTOM (syndicat gérant les ordures ménagères) ne sera pas économisée, comme cela aurait dû l'être pour stabiliser les impôts.

Le Maire ne semble pas dérangé par ces hausses répétées et a présenté un budget caricatural. A titre d'exemple, les fournitures administratives en Mairie représenteront, désormais, environ 200 € par agent (contre 45 € par élève, pour l'achat des fournitures et des livres).

Sans vision globale, le Maire dépensera également près de **2 500 000 €** en installant des **locaux temporaires** pour l'agrandissement de l'école Jules Verne, privant ainsi la commune des subventions de l'Etat et du Conseil général.

Nous sommes particulièrement inquiets par la mise en place, malheureusement prédite, d'une politique vitrine sans ambition, ni projets pour les Cessonnais.

Prochaines permanences en Mairie : Les samedis 2 mars et 7 mai de 10h à 12h.

**Rejoignez-nous :**

**<http://agirensemblepourcesson.blogspot.com>**



Lylia Sénéchal



Odile Montagne



René Lebuchoux

Conseillers municipaux

## Noces d'Or, Roger et Ginette Rat



Olivier Chaplet, maire de Cesson entouré de Ginette et Roger Rat à l'occasion de la célébration de leur 50 ans de mariage.

C'est le 28 janvier 1961 à Beaumont du Gâtinais (Seine et Marne) que Ginette Noblet et Roger Rat se sont échangés consentements et alliances. Depuis, quatre enfants et neuf petits-enfants sont venus agrandir la famille.

**Le 26 février dernier**, en présence de leur famille et amis, **Ginette et Roger Rat ont renouvelé leur**

**union** salle du conseil **devant Olivier Chaplet, maire de Cesson.** *"Depuis mon élection, ce sont les premières noces d'or que je célèbre et c'est avec plaisir et émotion que je vous reçois aujourd'hui".*

### Nouveau à Cesson

■ **Betty Coiff'**, coiffure à domicile  
16 rue des Épis  
06 99 52 66 72 - bettycoiff@live.fr

■ **Jardin services**, entretien de jardins, élagage, fleurissement, ... tous travaux de jardinage.  
18 avenue Henri Geoffroy  
06 58 05 27 95 - 01 64 41 81 98  
chigot.jardin@gmail.com

### La mairie recrute

Vous souhaitez accueillir de jeunes enfants à votre domicile tout en faisant partie d'une équipe.

Pourquoi ne pas devenir **assistante maternelle** au sein de la crèche familiale de Cesson.

Renseignement auprès de Nathalie Plazanet **au 01 60 63 15 00**

### Recensement militaire

#### Journée d'appel à la préparation à la défense

Déclaration en mars 2011, des jeunes gens et jeunes filles, nés en octobre, novembre et décembre 1994 et janvier, février et mars 1995. Inscription à la mairie de votre domicile dans les trois mois qui suivent votre seizième anniversaire. Veuillez apporter le livret de famille, votre carte nationale d'identité et un justificatif de domicile si l'adresse n'a pas été modifiée sur votre carte nationale d'identité.

## Ils sont nés

- Louanne HAMELIN, le 6 janvier à MELUN (77)
- Axel GORLIER, le 9 janvier à MELUN (77)
- Mathieu LABRUYÈRE, le 9 janvier à MELUN (77)
- Théo LAFONTAINE, le 15 janvier à QUINCY SOUS SENART (91)
- Dayann CRIMÉE, le 18 janvier à MELUN (77)
- Marion ESCANDE, le 21 janvier à MELUN (77)
- Tatiana MBEMBA, le 17 janvier à MELUN (77)
- Romance FACHAUX, le 7 février à MELUN (77)
- Adam AYAD - - LAURENT, le 8 février à MELUN (77)
- Izia GIRARD, le 7 février à MELUN (77)
- Nillan VALÉRIUS, le 12 février à MELUN (77)
- Cassandre LACOUR, le 15 février à MELUN (77)
- Lukas DARBIER, le 16 février à MELUN (77)
- Kill LOBRY, le 16 février à FONTAINEBLEAU (77)
- Adam MAHOUKOU, le 19 février à MELUN (77)
- Ryan ABOU BAKARE, le 21 février à MELUN (77)

## Ils se sont mariés

- Youssef ADLAOUI et Latifa BOUZALMATA, le 22 janvier

## Ils nous ont quitté

- Michel FRAYT, le 22 décembre à CRETEIL (94)
- Jacqueline PETIT, le 3 janvier à PARIS 4<sup>ème</sup> (75)
- Colette ZAMBONI épouse BARENES, le 17 janvier à MELUN (77)
- Odile VERT épouse POL, le 29 janvier à CESSON (77)
- Bernard GUSTIN, le 30 janvier à MELUN (77)
- Huguette LE RAY épouse BOYER, le 3 février à BOISSISE LA BERTRAND (77)
- René BIANCO, le 7 février à PARIS 18<sup>ème</sup> (75)
- Albert SPARFEL, le 9 février à MELUN (77)

# TOURNOI DE VOLLEY BALL

Equipes féminines - masculines - mixtes (au choix)

**DIMANCHE 3 AVRIL**

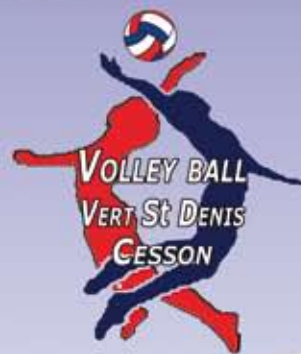
**GYMNASE SONIA DELAUNAY**

**5, rue du Lycee**

**Vert Saint-Denis**

**A partir de 9h**

**ANIMATIONS ET BUVETTE  
AMBIANCE CONVIVIALE  
OUVERT A TOUT PUBLIC**



**EVASION**  
Ma radio, ma région!

**SIS**  
CESSON - VERT S' DENIS

**ufolep**  
TOUS LES SPORTS / AUTREMENT  
MORNE-ET-MARNE

spie batignolles

  
**Hanser**

**Crédit Mutuel**  
LA banque à qui parler

 **ELECTROGELOZ**  
Spécialiste en solutions et services pour la gestion documentaire

Contact : Samuel Pannier - cov.volley@gmail.com